

## Orientation

Par **Candice54**, le **23/03/2011** à **16:42**

Bonjour !

Après avoir récemment vu mon ancien projet professionnel voler en éclat (notariat); je me suis penchée sur la profession d'avocat spécialisé dans le droit de l'immobilier sur conseil de ma professeur de droit civil. Je trouve que c'est une bonne idée sachant que j'adore tout ce qui touche de près ou de loin aux biens approfondis et m'exprimer à l'oral que ce soit en public ou pour un employeur par exemple, ne me pose aucun problème. Par contre, j'aurais aimé avoir des informations (je n'ai pas réussi à mettre la main dessus sur le net) concernant cette branche particulière du métier d'avocat (débouchées, rémunérations, taux de réussite etc...).

En outre, si vous avez d'autres propositions de profession touchant de près ou de loin au droit des contrats, je suis preneuse... Je dois avouer que je suis vraiment dans le brouillard ces derniers temps. Je commence à me dire que je pars à l'aveuglette sans réel objectif et ça a le don de me stresser ^^ D'autant plus que la conseillère d'orientation ne m'a pas du tout aidée : je ne veux pas de réponse tel que "faites ce master, vous verrez ensuite ce que vous ferez". J'ai besoin d'avoir quelque chose en ligne de mire pour me rassurer ^^

D'avance merci pour vos réponses.

Par **alex83**, le **23/03/2011** à **20:25**

Bonsoir,

Eh bien les débouchés après le CAPA il n'y en a pas 50 a priori : c'est pour faire avocat...

Rémunération : très variable mais je pense que si on fait un salaire médian, ça doit être pas mal (ça peut monter assez haut).

Taux de réussite : ça dépend des centre d'examen mais il n'y a pas de numéris closus, ce qui "simplifie" les choses : a Toulon, pour le CRFÄ, j'ai entendu dire que c'était de l'ordre de 30, 35%.

Sinon, comme métier, eh bien il y a agent immobilier également pour travailler dans ce domaine. Ou conseiller en gestion de patrimoine.

Pourquoi votre projet dans le notariat a-t-il volé en éclat ?

Par **Camille**, le **24/03/2011** à **08:18**

Bonjour,

[quote="Candice54":3b4mqpcf]

je ne veux pas de réponse tel que "faites ce master, vous verrez ensuite ce que vous ferez".

J'ai besoin d'avoir quelque chose en ligne de mire pour me rassurer ^^'

[/quote:3b4mqpcf] :ymhug:

Pilote de chasse ? Image not found or type unknown

Même question qu'alex83.

Par **Candice54**, le **24/03/2011** à **08:20**

Merci pour votre réponse.

Concernant le taux de réussite, il concerne bien l'examen d'entrée ?

Pour ce qui est des métiers que vous m'avez cité, n'y a t il pas d'autres choix qui pourraient correspondre à un niveau bac +5 ? Même si ce doit être plus largement dans le droit civil (droit des contrats).

En ce qui concerne le notariat, je me suis renseignée auprès d'un notaire que je connais bien et il m'a catégoriquement dissuadée de poursuivre dans cette voie. En effet, la plupart des notaires salariés sont aujourd'hui remplacés par des Clercs de notaire; donc les emplois se font rares et lorsque l'on arrive à en avoir un, ce n'est généralement pas celui de notaire mais de Clerc.

Je dois avouer que je suis complètement perdue et je ne trouve aucun soutien nulle part. C'est assez déroutant sachant que je suis déjà en L3 et qu'un premier choix s'ouvre à moi dès la fin de ce semestre. Je ne sais plus du tout quoi faire...

En outre, l'examen d'avocat n'est pas forcément la meilleure des solutions... en effet, l'école la plus proche de Nancy est Strasbourg; soit 3H de train aller retour tous les jours (pas moyen de déménager) donc ça risque d'être un vrai parcours du combattant si j'arrive à y entrer... Je me sens vraiment dans l'impasse et ça me plombe le moral... Mes parents ne me soutiennent pas; à part me dire qu'il faudrait que je me dépêche, ils ne sont pas là pour me conseiller.

Ce dont j'aurais vraiment besoin c'est d'un livre ou d'un site qui me permettrait de voir quelques uns des métiers relatifs à cette branche du civil qui me plaît tant... Mais ce doit être le st Graal; parce que pas moyen de mettre la main dessus !

Par **Camille**, le 24/03/2011 à 08:41

Bonjour,

[quote="Candice54":7y0nsjdb]

En ce qui concerne le notariat, je me suis renseignée auprès d'un notaire que je connais bien et il m'a catégoriquement dissuadée de poursuivre dans cette voie. En effet, la plupart des notaires salariés sont aujourd'hui remplacés par des clercs de notaire; donc les emplois se font rares et lorsque l'on arrive à en avoir un, ce n'est généralement pas celui de notaire mais de clerc.

[/quote:7y0nsjdb] D'abord, ce n'est pas tout à fait vrai, ensuite ce n'est pas nouveau, et enfin ça fait partie des inconvénients de cette profession, en pleine évolution, comme beaucoup d'autres. Si ce qu'il dit est vrai, comment explique-t-il qu'on forme encore autant de notaires, si la profession est sinistrée ?

[quote="Candice54":7y0nsjdb]

En outre, l'examen d'avocat n'est pas foncièrement la meilleure des solutions... en effet, l'école la plus proche de Nancy est Strasbourg; soit 3H de train aller retour tous les jours (pas moyen de déménager) donc ça risque d'être un vrai parcours du combattant si j'arrive à y entrer... [/quote:7y0nsjdb] Il y a toujours moyen. Sauf que ça peut ne pas être très confortable.

Un métier plein de débouchés avec des rémunérations confortables après des études faciles, si on en connaissait...

Une chose est certaine, vu l'évolution en augmentation explosive des litiges en matière immobilière, notaires et avocats spécialisés sont deux professions qui devraient avoir de beaux jours devant elles.

Par **Candice54**, le 24/03/2011 à 09:11

Concernant le notariat; je crains de devoir prendre le contre pied de ta réponse. Sur les 25 diplômés de la fac de droit de Nancy, 7 ont répondu à un questionnaire sur l'emploi occupé après leurs études.

Un seul est notaire; les 6 autres sont clercs. Autant dire que je n'ai pas foncièrement envie de faire 7 ou 8 ans d'études alors qu'avec un BTS de deux ou trois ans j'aurais pu arriver au même résultat. J'en ai parlé au notaire d'une amie (notaire qu'elle connaît depuis l'enfance), et il m'a assuré que c'était un vrai parcours du combattant rien que pour trouver un stage facultatif et donc non rémunéré... En outre, il a récemment embauché un notaire en tant que clerc... et apparemment c'est monnaie courante ces derniers temps. Autant dire que si j'ai la chance d'entrer en master 2 notarial; mes soucis ne font que commencer.

En tout cas, je suis vraiment remontée contre le service d'orientation... Je veux bien qu'ils n'aient pas les réponses à mes questions mais ne pas écouter les requêtes des étudiants je trouve que ce n'est pas très professionnel. D'autant plus que tout ce qu'elle a pu me proposer pendant le temps que j'étais avec elle c'est un master à Clermont Ferrand et un autre en

Martinique...

Je suis donc au point de départ... Je cherche par moi même mais ce n'est pas glorieux...

Juriste en immobilier ? Juriste spécialisé dans le droit des contrats ? Avocat en droit immobilier ? Tout ce que je souhaite c'est manipuler le droit des biens... c'est tout... Faire

mumuse avec la fiducie par exemple ! je suis perdue... Image not found or type unknown

Par **Candice54**, le **24/03/2011 à 19:39**

Désolée du double poste mais j'ai continué mes recherches et je me penche actuellement sur le master 1 finance. J'aurais aimé savoir si certains juristes l'avaient tenté après leur L3, ou si c'est vraiment déconseillé pour quelqu'un ayant ma formation de continuer dans cette voie ?

Par **alex83**, le **24/03/2011 à 21:09**

Ah ben vous pouvez faire juristes d'entreprises, dans une banque ou dans une compagnie s'assurance...

Je vous le dis honnêtement (j'attendais de voir vos motivations), je pense que se lancer dans des études spécialisés en notariat pour devenir notaire sans avoir un proche (voire très proche, genre le père ou l'oncle) déjà notaire, c'est vrai que c'est un pari risqué qui peut emmener les jeunes étudiants en notariat à rester clerc toute leur vie (ou au moins pendant des décennies). Bon, après, le clerc fait le même métier, sauf qu'il signe pas forcément et qu'il est pas payer pareil... Mais bon, il n'y a pas énormément de différence, ah si, le statut social (genre quand on va voir son banquier) mais ne dit on pas que quand on aime on ne compte pas ? =)

Pour le déménagement/emménagement, au sujet de l'école d'avocat c'est dommage. Les étudiants mobiles auront plus de facilités que les autres. Mais vous devez avoir vos raisons...

Bref, sinon, comme vous le dites, il y a les métier de "juriste" en cabinet ou je ne sais où mais pour trouver un emploi c'est sans doute plus aléatoire.

; -)

Tout cela est à peser soupeser Image not found or type unknown

Par **Candice54**, le **24/03/2011 à 21:32**

Merci beaucoup pour vos réponses.

Concernant le juriste d'entreprise, quel cursus est il préférable de suivre afin d'arriver au plus vite à quelque chose de professionnalisant ?

Et pour le master 1 finance ? Ca m'intéresse énormément (le côté alternance et les matières qui ont vraiment l'air attrayantes) mais j'ai peur de ne pas avoir le bagage nécessaire pour y entrer ou pour y poursuivre mes études... Qu'en pensez vous ?

(je sais, j'ai beaucoup de question et je passe du coq à l'âne ^^\*)

Par **alex83**, le **24/03/2011** à **21:44**

Hum j'aurais penser soit à un DJCE, soit un bon master en droit de l'entreprise / droit des affaires / droit bancaire / droit financier (j'en ai pas en tête mais il faut regarder : le directeurs des masters, les villes, le taux d'emploi après le diplôme, faire un tour du côté de SMBG (mais bon à prendre avec des gants tout de même), demander à ses profs, etc. Voire, un IEJ côté...

Pour le M1 finance pourquoi pas, mais d'autres, empiriquement, sauront mieux vous conseiller que moi.

Qu'est ce que vous entendez par "j'ai peur de ne pas avoir le bagage" ?

Par **Candice54**, le **24/03/2011** à **22:02**

DJCE ? ^^ SMBG ? Vous êtes sûr que l'on parle la même langue ? En tout cas merci beaucoup pour les pistes; je vais voir tout cela au plus vite.

Pour le master, c'est un master de finance qui n'est pas du tout dédié aux étudiants de droit. J'ai appelé cet après midi et la secrétaire (je suppose que c'en était une) m'a dit que ce serait "ardu" pour une juriste alors c'est vrai que j'aurais aimé avoir vos avis. Ca m'ennuie beaucoup parce que cette voie me plait énormément et ca m'embeterait de devoir laisser tomber (j'ai même déjà imprimé le dossier de candidature). Je vais également aller aux portes ouvertes de samedi, ca pourra m'etre utile. Apparemment je pourrai en discuter avec les responsables eux même.

Si je suis partie sur cette idée, c'est grâce à ma (merveilleuse) chargée de TD de droit des sociétés (cette femme est une perle ! j'ai rarement eu une chargée de TD aussi efficace !) qui m'a conseillé la maison de la finance. Elle m'a notamment dit qu'il recherchait beaucoup des juristes donc c'est un peu contradictoire...

Par **Stigma**, le **25/03/2011** à **02:09**

La finance est un domaine extrêmement porteur. J'avais un prof d'éco de grande qualité, en Master 1, qui nous encourageait vivement à choisir la voie de la finance, comme quoi ça ne

doit pas être insurmontable pour un juriste qui s'en donne les moyens... lui-même, après un DEA de droit, s'était lancé dans un DESS de finance puis une thèse en sciences éco, avant de devenir Maître de conférences, d'acquérir une petite notoriété chez les économistes et de devenir un enseignant emblématique de la fac.

Et malgré tout le respect que j'ai pour les secrétaires, celle qui t'a renseigné reste secrétaire, et en aucun cas enseignante, et encore moins directrice de diplôme...

DJCE : diplôme de juriste-conseil d'entreprise, un diplôme de droit des affaires très dense et béton, il y en a un à Nancy, très réputé.

SMBG : un classement des Masters, loin d'être exhaustif puisqu'il ne note pas tous les M2, mais qui n'est pas pour autant dénué d'intérêt. Un petit coup de Google et tu le trouveras.

Par **alex83**, le **25/03/2011** à **08:58**

[quote="alex83":1votwe0o]Hum j'aurais penser soit à un DJCE, soit un bon master en droit de l'entreprise / droit des affaires / droit bancaire / droit financier (j'en ai pas en tête mais il faut regarder : le directeurs des masters, les villes, le taux d'emploi après le diplôme, faire un tour du côté de SMBG (mais bon à prendre avec des gants tout de même), demander à ses profs, etc.[b:1votwe0o] Voire, un IEJ côté...

[/b:1votwe0o]

Pour le M1 finance pourquoi pas, mais d'autres, empiriquement, sauront mieux vous conseiller que moi.

Qu'est ce que vous entendez par "j'ai peur de ne pas avoir le bagage" ?[/quote:1votwe0o]

; -)

Je rectifie, je voulais dire [b:1votwe0o]IAE[/b:1votwe0o] Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **25/03/2011** à **09:10**

Bonjour,

C'est bizarre de sauter comme ça, en deux ou trois messages, de l'immobilier à la finance !!

Ce que j'en pense : si tu crains la concurrence en matière notariale, ne te lance pas dans la finance, car là, tu te retrouves face aux élèves d'écoles de commerce et des grandes facs d'éco (je pense en particulier à Dauphine)...Et puis tu vas ramer sévèrement, à moins que tu sois très bonne voire excellente en maths.

Sur l'immobilier dont tu nous disais au début que c'est ce qui te plaît le plus, les débouchés sont très larges. Ca dépend essentiellement de la manière dont on approche le sujet : ça va de la rédaction d'un bail (gestion de bien), à la gestion de projet immobiliers globaux, en passant par le droit de la construction, la finance immobilière, le droit de l'urbanisme, de l'environnement, etc...Il faudrait donc que tu saches ce que tu veux.

Or, je pense que tu ne le sais pas, car tu ne semble voir l'immobilier aujourd'hui qu'au travers d'un cours de civil qui t'a plu plus que les autres. Donc, je pense que la bonne solution, ce n'est pas de mettre la charrue avant les boeufs mais bien de faire un master 1 dans le domaine, et de te spécialiser ensuite, quitte à revenir vers la finance via le financement et la fiscalité de l'immobilier. En clair, tu te lances et tu vois après. De toute manière, c'est un secteur aux énormes besoins, dans le privé et dans le public.

Par contre, il y a énormément de Masters (une courte recherche Google t'en convaincra), et il faudrait peut-être que tu acceptes de quitter Nancy pour trouver ce que tu cherches...

Tu peux aller voir le site de cette école, ça semble bien : <http://www.espi.asso.fr/cursus-master-espi.htm#>

Par **Candice54**, le **25/03/2011 à 11:36**

Merci beaucoup pour vos réponses !

Oui je sais que ca peut paraître étrange mais ce serait pour accéder à un master 2 négociation immobilier et patrimoine; et là je retomberai sur mon domaine de prédilection (gestionnaire de patrimoine etc...).

Quant aux math, je ne sais pas si ca compte mais j'ai eu un bac S avec mention et m'en suis toujours bien sortie en mathématiques et dans les sciences en général (là encore je ne sais pas si c'est un tant soit peu révélateur mais j'ai eu 16 à cette épreuve). Donc les mathématiques ne font pas peur; si ce n'est que ca, ca ne me dérange pas !

J'aurais bien continué dans le droit pur, mais chaque fois que je demande les débouchés de tel ou tel master, c'est toujours la même réponse : y'en a plein.... Je veux bien qu'il y en ait beaucoup; mais concrètement, à quoi cela mène ? C'est sans doute pour ca que le master finance de l'IUP m'attire autant : avec lui, si je suis prise, je sais où je vais et je sais que je ferais au final un métier qui me plait (voir même un métier tout court). En somme, je ne cherche pas un master ou une école; ce que je recherche c'est un métier, une profession. Ensuite je chercherai la voie la plus appropriée pour y parvenir.

Par **alex83**, le **25/03/2011 à 12:03**

Bonjour,

"Le métier" comme vous dites, c'est à vous de le choisir. On peut essayer de discuter de "comment y arriver" mais si vous ne savez pas ce que vous voulez faire ça risque d'être difficile. Je rejoins x-ray sur sa remarque.

Soyez claire avec vous-même, vos envies, et vous y verrez sans doute plus clair dans vos futurs choix.

Par **x-ray**, le **25/03/2011** à **12:42**

A vrai dire, c'est tout le problème de l'immobilier. Tout le monde y touche : Maire, directeur d'un service d'urbanisme d'une collectivité, service des impôts, gérant d'une SCI et ses employés, agence immobilière, notaire, avocat, architecte, urbaniste, constructeur de maison individuelle, artisan, juriste en entreprise, environnementaliste, géographe, ingénieur BTP, fiscaliste, comptable, banquier...et tous les agents et employés des précités !!

Et je ne parle pas des immobilisations incorporelles...

:ymdevil:

Alors, immobilier, pour tout dire, ça ne veut strictement rien dire... Image not found or type unknown

Par **Candice54**, le **25/03/2011** à **12:43**

C'est justement ce que j'ai essayé de faire avec la conseillère d'orientation et c'est ce pourquoi je me suis autant impliquée dans mes recherches. Malheureusement, même en ayant ciblé le domaine qui me tient à coeur, je reste au point mort et n'avance pas. C'est malheureux je sais...

Je vais demander à la journée porte ouverte de l'IUP; rencontrer le directeur du master Finance. Je vais bien voir ce qu'il me dit et peut être qu'il pourra m'apporter d'autres pistes. C'est tellement simple quand on aime le pénal contrairement au civil. Leur chemin est balisé; pas le nôtre.

Les métiers du droit ne sont pas très connus alors qu'en je dis que j'aime beaucoup le droit des contrats, le droit du patrimoine, de l'immobilier, des suretés etc... j'obtiens une seule et même réponse : juriste. Mais c'est tellement vague et tellement incertain dans ma tête ! Juriste en quoi ? Juriste où ? Juriste comment ?

Au moins avec le master j'ai "gestionnaire de patrimoine" qui me tend les bras; un métier qui me plaira, j'en suis quasiment certaine ! Donc c'est vrai que c'est plus rassurant de partir la dessus pour le moment (même si y'a peu de chance pour que mon dossier retienne l'attention du directeur, étant donné mon parcours un peu atypique).

Edit : merci pour votre réponse, c'est pour cela que j'essaie de progressivement orienter mes recherches. Mais je dois avouer que ce n'est vraiment pas évident. Surtout que la fac n'est pas très présente dans l'orientation des étudiants (je sais que c'est le cadre universitaire qui veut ça; mais quand meme...)

Par **NinjaTune**, le **25/03/2011** à **14:23**

Oulala je crois que tu te trompe totalement sur le métier que tu appelles gestionnaire de



patrimoine.

A titre perso j'ai fait un M1 de droit privé à Nancy et le M2 Négociation et ingénierie patrimoniale(en alternance) à l'IUP de finances de Nancy,un parcours un peu similaire à ce que tu souhaiterais faire.

Il s'agit d'une excellente formation,intellectuellement passionnante,mais très exigeante L'aspect "maths" est quand même assez poussé(et si comme moi t'es nulle en maths,avoir la moyenne dans ces matières necessitera un effort surhumain)

Par contre,ne te leurre pas,ce que tu appelles "gestionnaire de patrimoine" ,n'est rien d'autre qu'un métier de commercial(que tu travailles à ton compte,pour une grande banque,une banque privée,ou une petite structure)

C'est à dire que au delà de ton bagage technique,ta capacité de conseil,tes possibilités en matière de montages fiscaux,tu dois avant toute chose,savoir vendre(la seule différence avec le vendeur de chez orange sera d'argumenter sur ton bagage technique et ta capacité de conseil)

Il ne s'agit ainsi pas d'un métier de back office et tu dois donc aimer le contact avec la clientèle,c'est du commercial pur.

Par **Candice54**, le **25/03/2011** à **17:41**

Pour tout dire; c'est ce M2 que je vise à l'issue du M1; donc je suis ravie que vous ayez répondu. Et d'après la définition que vous donnez de la formation et du métier de gestionnaire de patrimoine, je pense sincèrement ne pas m'etre trompée.

Comme je l'ai dit auparavant, les maths ne me font vraiment pas peur; j'en ai fait beaucoup au lycée et j'ai toujours aimé cette matière. Je saurai donc me remettre à niveau a priori.

En outre, le coté commercial pur m'attire énormément et vous confirmez l'idée que je m'étais faite de ce métier : j'en suis ravie. J'adore m'exprimer à l'oral et parler en public est un vrai plaisir (que ce soit de l'improvisation ou non d'ailleurs). La vente m'a toujours attirée !

Je me suis renseignée et si je ne suis pas prise cette année, je suivrais votre parcours afin de postuler directement pour le M2 NIP l'année prochaine. Toutefois, je me demande quand même s'il y a encore un peu de droit ou des notions juridiques dans ce parcours ?

Par **NinjaTune**, le **26/03/2011** à **09:55**

Oui il ya du droit,et si tu as suivi des cours de libéralités et successions,et de droit fiscal,tu vas te trimballer dans ces matières,et....c'est a peu près tout!Le reste nécessitera des solides connaissances en micro/macro économie,et en mathématiques financiers et gestion de portefeuille (l'horreur absolue);autant dire que ceux qui sortent du M1 de l'iup sont largement plus avantagés que les autres.

Si tu as une bonne culture éco de base,la micro ou la macro ne te posera pas trop de problèmes;de même que ce que tu apprends dans une faculté de droit(la rigueur,la capacité d'analyse,de reflexion et de déduction )te servira pour certaines autres matières(analyse de portefeuilles,montages fiscaux,assurance-vie...).

Par contre,les maths.....

~x(

Image not found (top)  
(à titre perso, je n'ai eu la moyenne dans aucune des disciplines mathématiques, et de mes camarades juristes, un seul l'a eue sur 4).

J'ai suivi pendant mon M1, le DU formation élémentaire au métiers de la banque, qui t'avantages (un peu) sur certains points de la formation en M2, mais c'est surtout un gros plus pour la sélection en M2, ça prouve que t'es motivé car la charge de travail du DU + ton M1 n'est pas évidente à suivre, et le diplôme du DU est loin d'être donné.

Encore une fois tu sortiras du NIP à un poste de commercial de haut niveau (dans 95% des cas, cependant certains ont des postes d'analystes, mais c'est une minorité), c'est à dire que tu dois avoir une répartie d'enfer, un aplomb formidable, ne peut avoir peur de la pression commerciale (des objectifs hebdomadaires), et tu dois savoir gérer 4 milliard de choses en même temps.

La contrepartie est que tu es relativement bien payé en sortant de la formation, en moyenne 34ke brut/an, statut cadre, sachant qu'à ce fixe se rajoutent les primes commerciales, la participation, l'intéressement et le 13e mois (dans une grande banque), au final t'approches plus des 36ke/net par an (ce qui est pas dégeu quand t'entres dans la vie active).

Dernier petit détail, la formation NIP est excellente, mais tu n'appliqueras malheureusement pas 60% de ta formation dans ton futur poste (du moins dans les premières années), et ça peut paraître un peu frustrant d'avoir tant de connaissance inapplicables...

Nb: il est possible de suivre cette formation en alternance (moitié travail, moitié études), je te le conseille largement pour plusieurs raisons: t'es payé (ben oui c'est tout bête mais ça fait plaisir...), tu vois la réalité concrète du terrain et t'es parfaitement opérationnel à la fin du diplôme; la charge de travail est par contre un peu plus lourde que dans le parcours classique.

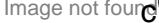
Par **Candice54**, le **26/03/2011 à 10:09**

Merci beaucoup ! Ca fait plaisir d'avoir un tel témoignage !!

Une question : quel bac avez vous obtenu ? Pensez vous que mon bac S me facilitera un peu (même un tout ptit peu ! ^^) les mathématiques ? En outre, j'ai fait un ptit peu d'éco en L1; c'est pas grand chose, mais quand même ^^ Si je suis acceptée; y a t il des ouvrages que je pourrai acheter et lire pendant les vacances ?

Donc c'est bien ce que je pensais, si je ne suis pas prise en M1; je ferai un M1 droit notarial et je tenterai le DU (enfin... reste à savoir comment je dois procéder ! xD) à coté pour rentrer en M2 NIP, comme vous (enfin... si j'y arrive évidemment !).

;)

Pour l'alternance, j'ai déjà commencé mon dossier de demande  c'est d'ailleurs ce point qui m'avait particulièrement séduite.

Encore une ptite question : juste à titre indicatif et si vous ne trouvez pas cette demande déplacée; combien aviez vous en licence ? (que je puisse me situer; savoir si ma moyenne suffira ou non).

Par **NinjaTune**, le **26/03/2011** à **12:00**

Je n'étais pas forcément un élève très studieux, j'ai eu un bac ES à 10.00 de moyenne (ça ne s'invente pas), j'avais 12.3 de moyenne en licence (mention AB), et 10.6 de moyenne en M1, 11 et des poussières au DU, je n'ai jamais redoublé, j'ai été une fois au rattrapage en M1 (à cause de 2 matières que je ne nommerais pas où j'ai eu 0 et 2...) Un bas S te facilitera certainement la vie (j'ai jamais eu la fibre mathématique)

T'as pas besoin de lire des bouquins, contrairement au droit, ... ah si, le lefevre fiscal et patrimoine si tu veux t'éclater (ton futur livre de chevet), non sérieux, profite de tes vacances. Pour l'entretien du Nip avoir déjà trouvé une alternance c'est bien, avoir une bonne culture générale en éco, c'est encore mieux, et si tu réussis la simulation de vente, normalement... Par contre c'est là qu'ils verront si tu tiens la route car l'entretien n'est pas forcément

agréable, ni même sympathique.... tu vas te faire éclater!!! Image not found or type unknown

Par **Candice54**, le **28/03/2011** à **09:33**

Merci pour vos réponses.

Je suis donc allée aux portes ouvertes à la maison de la finance samedi et ai rencontré le directeur du master, M. Prévot. Il m'a conseillé de suivre votre parcours; et faire un M1 droit privé (spécialité notariale) avec le DU puis le master 2 NIP. Donc je vais partir sur cette voie même si je déposerai tout de même mon dossier cette année (il m'a dit que ça ne coûtait rien et que ça mettait en avant ma motivation).

Par contre; comment se passent les inscriptions au DU ? Parce que les sites de la fac et de l'iup se renvoient la balle ^^

Encore merci pour vos réponses !